



MAGOZ

Peut-on se racheter une conscience à coups de compensation carbone ?

Il est possible de compenser une action à fort impact climatique en finançant la plantation d'arbres. Mais, s'interroge **Valentine Faure**, n'est-ce pas se donner le droit de dégrader?

Le changement climatique nous place devant une montagne de dilemmes, qui reviennent tous, la plupart du temps, à questionner le sens moral du «petit geste»: prendre des douches, bien trier ses déchets, boire dans une gourde, renoncer aux voyages, etc. De nombreux militants rejettent ces actions, au motif qu'elles seraient non seulement insignifiantes sur le plan des résultats, mais aussi et surtout qu'elles individualisent la responsabilité qui incombe en réalité aux grands acteurs - Etats, multinationales, industries fossiles.

Le principe de la «compensation carbone» introduit une nouvelle donnée dans l'équation. Car on pourrait, grâce à ce mécanisme, «ne pas faire» ces petits gestes. Continuer à prendre un vol long-courrier, acheter une Apple Watch, des capsules Nespresso ou des vêtements H&M *carbon neutral* («neutres en carbone») en finançant la plantation d'un chêne pubescent ou d'un bouquet d'arbres, qui permettraient de séquestrer le carbone «dépensé». On peut ainsi rester dans les normes éthiques (ou légales, pour les entreprises) des émissions de carbone.

Est-ce une compensation ou une autorisation à dégrader? Sur la plateforme américaine Climaco, par exemple, on peut «compenser» un vol, une fête de mariage (7 tonnes de CO₂), un SUV (9 tonnes de CO₂ par an) ou carrément un *lifestyle* («mode de vie») sur une vie entière (151 500 tonnes de CO₂) en finançant des projets de plantation d'arbres en Haïti, en Afrique ou en Asie. Il en coûte ainsi 20 dollars (17 euros) pour faire amende honorable après un vol, 20 400 dollars (17 360 euros) pour contrebalancer le CO₂ émis au cours d'une vie.

Mais peut-on racheter le péché écologique? On raconte que, au XVI^e siècle, le prédicateur Johann Tetzel parcourt l'Allemagne en proclamant: «Que la pièce de monnaie retentit au fond du coffre-fort, l'âme part du purgatoire et s'envole délivrée dans le ciel.» Le mécanisme de la compensation carbone rappelle ce sombre négoce des indulgences, qui permettait d'acheter, auprès de l'Eglise catholique, son accès au paradis, et de ne pas changer ses mauvais comportements.

L'histoire ne dit pas si les indulgences vendues par Johann Tetzel étaient vraiment efficaces. Pour la compensation carbone, on en sait un peu plus. Le mécanisme est aussi omniprésent que critiqué. Il s'agit du troisième volet de la «séquence éviter-reduire-compenser», une doctrine qui fait son chemin dans la plupart des pays occidentaux et qui vise à compenser les impacts résiduels d'une action sur l'environnement, s'ils n'ont pu être ni évités ni réduits. En 2023, *The Guardian* publiait une enquête accablante sur l'inefficacité de nombreux projets de compensation utilisés par les entreprises, et ce malgré une nette amélioration des outils d'évaluation. Selon le quotidien britannique, 90 % de ces crédits seraient probablement des «crédits fantômes» et «ne représentent pas de réductions réelles des émissions».

Le sujet alimente une vaste littérature critique, à la fois scientifique et philosophique. Dans un article paru en 2024 dans l'*Australasian Journal of Philosophy* sur la question, deux philosophes comparent la situation d'une voyageuse en avion qui

achète des arbres à celle d'un pyromane qui, pour assouvir son désir ardent, met le feu à une maison dans laquelle se trouve une famille de six personnes. Il sait que cet acte est répréhensible, alors, pour tenter d'effacer son injustice, il fait un don important à une organisation qui améliore la sécurité incendie des nouvelles constructions dans les pays à faible revenu, empêchant ainsi au moins autant de décès similaires. L'analogie souligne l'absurdité de vouloir compenser un mal par un bien. Autre analogie peut-être plus parlante encore: trouverait-on moralement acceptable de tromper son conjoint si l'on paie quelqu'un d'autre afin qu'il ne trompe pas son propre conjoint (comme l'imaginait le site d'info satyrique CheatNet, désormais fermé, pour ironiser sur le mécanisme de compensation carbone)?

Le biologiste Marc-André Selosse le dit autrement: «Si la chose qui nous rend "carbone coupable" n'est pas nécessaire, il n'y a aucune compensation possible.» Reste bien sûr à évaluer ce qui est «nécessaire». Lui, par exemple, estime qu'un voyage en avion pour aller parler du climat vaut le «coût carbone» - il lui est arrivé de décliner une invitation à un colloque à l'étranger pour parler de ces sujets, et s'est rendu compte que l'intervenant choisi pour le remplacer venait de bien plus loin encore, majorant ainsi le coût carbone qui aurait été le sien s'il avait fait le déplacement... En achetant un billet d'avion désormais, Marc-André Selosse coche toujours la petite case garantissant de pallier les émissions de CO₂ de son vol.

Ce genre de calcul moral fait le régale des «altruistes efficaces», ce mouvement utilitariste qui vise à maximiser le bien sur terre en quantifiant la morale. Sur les forums des altruistes efficaces, on s'échange des calculateurs, des outils d'évaluation des projets, et des tourments moraux. «Comme vous, je suis souvent confronté à un dilemme moral: prendre l'avion ou non pour rendre visite à quelqu'un», écrit l'un des intervenants. Pour passer d'une question morale extrêmement difficile et douloureuse à une question financière, je lui donne une valeur monétaire en attribuant un prix au carbone. Je l'estime actuellement à environ 250 dollars par tonne, soit le "coût social du carbone"(...). Ce chiffre se situe dans la fourchette haute, mais il me convient et me motive fortement à ne pas prendre l'avion, sauf si cela en vaut vraiment la peine.»

Ces raisonnements montrent comment la compensation transforme une question éthique en équation financière. Or, c'est bien ce rapport comptable à la planète qu'il faut réformer, tout comme Luther, devant la multiplication des indulgences, n'a pas seulement dénoncé une supercherie, mais exigé une réforme.

Pour Frédéric Hache, directeur du Green Finance Observatory (un think tank indépendant qui mène des recherches sur la financiarisation des politiques environnementales), loin d'être «meilleur que rien», la compensation pourrait bien être «clairement pire que rien»: «On contribue à protéger le statu quo totalement intolérable, et à maintenir la licence sociale d'activités absolument non durables.» Par ailleurs, la compensation est souvent géographiquement délocalisée: on pollue dans les pays du Nord, on compense dans ceux du Sud, qui se voient imposer des projets d'agroforesterie bouleversant parfois les modes de vie. Une des formes de ce que l'on appelle «colonisation verte». Bref,

«la compensation est un échec spectaculaire, conclut Frédéric Hache. Elle donne l'illusion que le problème est réglé. Et donc elle diminue la pression populaire pour mettre en place les réglementations adaptées. Ce n'est pas le chemin de la résistance politique».

«On contribue à maintenir la licence sociale d'activités absolument non durables»

Frédéric Hache